

# **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 28-12-2016**

## **I- INTRODUCTION**

Le Mercredi 28 Décembre 2016 à 10 heures 30mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la salle de Conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de Mr. NIMAGA Saadou, Président dudit Comité.

### **L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :**

- 1- Exposé sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises par Dr. Marie MAZALTO;
- 2- Adoption des Procès-verbaux des réunions du Comité de Pilotage du 07/12/2016 et du 14/12/2016 ;
- 3- Examen et adoption du Rapport du Cabinet CAC 75 relatif à la Revue Institutionnelle du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif de l'ITIE/Guinée ;
- 4- Compte rendu de la Commission Ad hoc chargée d'examiner les Rapports provisoires ITIE 2014 et 2015 ;
- 5- Adoption et validation formelle de Rapport final ITIE –Guinée 2014 ;
- 6- Examen des observations faites par le Secrétariat International de l'ITIE sur la feuille de route relative à la publication de la Propriété Réelle ;
- 7- Divers.

## **II- DEROULEMENT**

**Mr. NIMAGA Saadou :** Bonjour tout le monde, nous allons commencer notre réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée, qui va être la dernière de l'année 2016. Je m'en vais vous décliner le projet de l'ordre du jour susmentionné pour votre amendement et adoption.

**"Ordre du jour est adopté".**

**Mr DIABY Mamadou :** Nous avons le plaisir de vous annoncer la présence de Mme Marie MAZALTO, qui va nous faire un petit

exposé sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises avant de commencer notre réunion.

**Point 1 : Exposé sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises par Dr. Marie MAZALTO;**

**Dr. Marie MAZALTO :** Merci Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité, je vous remercie de me recevoir, pour vous faire une brève présentation de l'initiative qui m'amène parmi vous. Nous travaillons avec le PNUD. Nous avons soumis ce projet depuis quelques temps au Ministère des Mines et de la Géologie. Il s'agit d'une Politique Nationale sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises dans le secteur Minier. Une Etude de base va être publiée et vous donnerez vos idées sur cette initiative. Elle concerne les enjeux de la transparence.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Merci Dr. Marie.

Dr Marie travaille avec nous sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Elle nous a rencontré, on lui a donné des indications, on a élaboré des documents qui lui ont été soumis, qu'elle va étudier. Le Projet est financé par le PNUD. L'objectif recherché est que les sociétés minières s'entendent avec les communautés. Comment l'activité minière peut avoir un impact sur la communauté. Elle veut informer l'ITIE-Guinée sur cette Initiative.

**Mr. Mohamed Sikhè CAMARA :** Je voudrais savoir si le Ministère de la Décentralisation a été associé à ce travail ?

**Dr. Marie MAZALTO :** J'ai rencontré Monsieur le Ministre et toutes les parties prenantes du Département sans oublier les élus locaux. Certains cadres ont participé à un atelier technique qu'on a tenu.

**Point 2 : Procès-verbaux du 07/12 et 14/12/2016**

**"Adoptés après lecture des Résumés"**

**Point 3 : Examen et adoption du Rapport du Cabinet CAC 75 relatif à la Revue Institutionnelle du Comité de Pilotage et du Secrétariat Exécutif de l'ITIE/Guinée ;**

**Mr. Mohamed Sikhè CAMARA :** Personnellement j'ai lu le document mais je suis au regret de vous informer que la Commission n'a pas pu se réunir, ainsi nous ne pouvons rien déclarer comme recommandation de la Commission.

**Mr. NIMAGA Saadou :** On a une exigence de délais avec les partenaires, je demande aux bonnes volontés de se joindre aux membres de la Commission pour travailler sur ce document ce Jeudi 29/12/2016 au Bureau du Secrétariat Exécutif et que tout le monde ait accès au document afin de pouvoir le finaliser.

***Point 4 : Compte rendu de la Commission Ad hoc chargée d'examiner les Rapports provisoires ITIE 2014 et 2015 ;***

**Mr. DIABY Mamadou :** Pour cette Commission, le Président Mr. Abdoul Karim SYLLA est absent et le Rapporteur est en train de travailler à la Cour des Comptes pour la certification des Formulaires de déclaration des Administrations. Mais comme j'ai les recommandations formulées par la Commission, je vous fais donc lecture du travail effectué.

**Mr. NIMAGA Saadou :** On a envoyé déjà les observations de la commission à Fair links et on a également échangé sur leurs paiements. La procédure est longue ; alors on a fait recours au Fonds Minier pour régler ce problème. Avec le Cabinet Fair links, toutes nos observations sont prises en compte. Je souhaite qu'on valide le Rapport définitif que j'ai reçu dans mon e-mail.

**Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba:** Je félicite la Commission, je trouve que le Cadre Institutionnel est raté. Malgré tous vos efforts Monsieur le Président, ce Rapport n'est pas acceptable, car il ne respecte pas les Normes et il n'y a eu aucune désagrégation des données par localité.

**Mr. CAMARA Kadiata Mory:** Nous avons pris beaucoup de temps à lire et à corriger ce Rapport. Tout le sérieux a été accordé à la relecture. Le Rapport 2015 avait été globalement apprécié et accepté. Si Mr. Akoumba n'a pas lu le Rapport corrigé, ce sera difficile pour lui de donner ses observations.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Je suis nouveau certes, mais je pense que ce Cabinet a travaillé pour le Comité de Pilotage et il a été payé cher pour cela. Nous avons eu une réunion le 07/12 et 14/12/2016 autour de ce Rapport. Nous sommes tous dans le processus, qu'on se sente concerné les uns et les autres et réagir avant la sortie du Rapport.

Il faut respecter la discipline du groupe multipartite. Je ne suis pas très confortable avec ce que vous dites et je vous laisse l'entière responsabilité.

**Mr. DRAME Sékou Amadou :** Que Mr Akoumba lise bien le Rapport de la page 86 jusqu'à 106, tout est désagrége.

**Mr. DIABY Mamadou :** Nous allons continuer sur le Rapport 2015 ; mais pour **2014** on ne peut plus revenir là-dessus on a reporté la publication du Rapport 2015 afin que toutes nos préoccupations soient prises en compte.

**Mr. LY Sékou Oumar Ly :** On a lu ce Rapport et on a fait confiance en cette commission pour le travail. Mr. Akoumba doit lire la version finale. Il ne doit pas y avoir une rivalité au sein du Comité de Pilotage. Il faut respecter le principe de son appartenance au Comité. Qu'on se prononce pendant les réunions, éviter de se tirer les uns sur les autres et que les choses marchent selon le règlement intérieur.

**Mr. DIALLO Mamadou Taran:** Monsieur le Président, il y a deux choses :

- La 1<sup>ère</sup>, on est coincé dans un délai de temps ;
- La 2<sup>ème</sup>, la qualité du Rapport qui va sortir.

S'agissant du Rapport 2013 il y a eu des difficultés sur son appréciation au niveau International.

Vous connaissez le temps mis pour recruter l'Administrateur.

Vous connaissez le temps qui a été donné au Consultant National pour faire le travail.

Vous connaissez le temps que les membres du Comité de Pilotage ont mis pour y travailler.

Si on ne respecte pas le délai, on sera sanctionné et si on le publie dans cet état est-ce qu'on a la qualité, l'exhaustivité et la fiabilité ? Le débat reste ouvert.

Est-ce-que ces données sont certifiées par des Cabinets d'audit et par la Cour des Comptes ?

**Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY:** Il y a un problème de fond qui se pose et moi, ma préoccupation, c'est de tirer les leçons, je rejoins Mr. Taran en disant qu'on sera obligé de publier ; or le règlement intérieur dit que quand la commission

travaille, corrige, le résultat revient au Comité de Pilotage pour en décider. Tout cela demande du temps mais nous, nous sommes toujours pris à la gorge ce qu'il faut éviter. La participation du groupe multipartite est aussi un volontariat.

**Mr. NIMAGA Saadou :** On est tous dans le processus, tout le monde a suivi ce recrutement, tout le monde connaît le délai mais ; on a fourni des efforts par rapport à tout cela. Nous souhaitons tous dans ce cas que le contenu soit apprécié. Mon souhait est que le groupe multipartite partage la réussite de ce Contenu.

Pour l'année 2017, on va faire des efforts pour gérer les questions financières. Pour le volontariat, c'est un sacrifice.

Personne n'est surpris et même Monsieur le Ministre l'a signifié ici, il faut sortir de la situation d'urgence.

**Mr. DIALLO Mamadou Taran:** Je partage la fonctionnalité du groupe avec vous Monsieur le Président, mais on usera de notre indépendance pour critiquer ici et ailleurs ce Rapport, s'il n'est pas dans les Normes.

**Mr. DIALLO Aboubacar Akoumba:** Je veux juste dire que le Rapport 2013 a été bâclé. Je parle du tableau sur les Propriétés Réelles de certaines Entreprises.

**Mr. DIABY Mamadou :** Nous avons un volet qui indique les responsables dans le tableau qu'on n'a pas répertorié, on pourra vous montrer la liste des responsables des sociétés dans le volet 3 des formulaires.

**Dr. DIALLO Alpha Abdoulaye:** Monsieur le Président, acceptez de souffrir des critiques, c'est le lieu et le moment de les faire. Nous en avons l'habitude.

**Mr. NIMAGA Saadou :** Quand on est membre de ce groupe, on assiste aux réunions, c'est le lieu également de poser son problème. Moi, je dénonce une attitude. Acceptez, vous aussi ces critiques.

**Mr. DRAME Sékou Amadou** : Mon souhait est de dire aux gens qui s'absentent, qu'ils aient le courage et le temps d'approcher les uns et les autres pour s'informer et donner leurs observations.

**Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY** : Le règlement intérieur veut qu'on est le Procès-Verbal 48 heures après la réunion pour savoir qu'il y a eu une commission ad hoc. C'est hier j'ai reçu les deux Procès-Verbaux.

**El hadj Ismaël N'Fallla NABE** : Projection sur les données du Rapport 2014, suite aux observations de la commission.

Pour le Rapport 2015, on a reporté la publication pour janvier 2017 afin de tenir compte des préoccupations des uns et des autres, fournir les informations complémentaires en vue de réduire les écarts.

**Mr. NIMAGA Saadou** : Merci Mr. NABE pour cette présentation exhaustive et fiable.

**Mr. Aboubacar Akoumba DIALLO** : Si un journaliste vous posait la question de savoir : Quel est le poids de la bauxite selon le Rapport 2014 ? Et même combien l'Etat a rétrocedé ?

**El hadj NABE Ismaël N'Fallla** : Je suis d'accord avec vous Mr. Akoumba parce qu'il faut désagréger par minerai, par produit et par région.

**Mr. Mamadou Taran DIALLO** : Merci Monsieur le Président, je voulais m'assurer que les chiffres qui sont là, sont des Extraits du Rapport final et quand on va nous transférer la version finale ? Je demande à Mr. NABE si les données sont auditées par la cour des comptes ?

**Mr. NIMAGA Saadou** : Je rassure Mr. Taran sur la certification des données par la cour des comptes.

**Mr. DIABY Mamadou** : Je vous rappelle que les premiers Rapports ITIE portaient sur six (06) sociétés en exploitation. Depuis le Rapport 2013, on a mis dans le périmètre les sociétés

en développement, les sociétés de carrière, les Sous-traitants des sociétés, et les comptoirs d'or et de diamant.

En dépit du temps, tout le sérieux a été apporté à ces documents. Ces derniers sont plus exhaustifs et fiables que les précédents.

**Honorable Michel KAMANO** : Lorsque j'ai suivi le début, permettez-moi de féliciter les acteurs qui ont fait des observations que vous avez trouvées pertinentes et ceux qui ont donné les réponses. Justifions au lieu de critiquer. Restons solidaires.

La démocratie recommande que lorsque la majorité est d'accord, que cela suffise. Sortons de cette salle en disant que c'est notre Rapport. Et nous devons nous investir pour que les années à venir soient meilleures.

**Mr. NIMAGA Saadou** : C'est très utile et très apprécié ce qu'a dit l'honorable KAMANO, je souhaite qu'on intègre cette remarque pour qu'à la sortie du Rapport que chacun se reconnaisse.

Mes félicitations au Consultant National, à l'Administrateur Indépendant, à toute l'équipe du Comité de Pilotage à commencer par le Secrétariat Exécutif. Je pense qu'on va faire en sorte que les gens soient remobilisés autour de l'ITIE-Guinée. Que le Rapport soit apprécié à l'International. A travers l'ITIE-Guinée que la visibilité de la transparence soit perçue et que les sociétés et les administrations suivent cette dynamique.

**Point 5 : Adoption et validation formelle de Rapport final ITIE –Guinée 2014 ;**

**Point 6 : Examen des observations faites par le Secrétariat International de l'ITIE sur la feuille de route relative à la publication de la Propriété Réelle ;**

**Mr. DIABY Mamadou** : Lecture des Commentaires formulés par le secrétariat ITIE/ Int. Le Secrétariat Exécutif va les intégrer et les transmettre avant le 31 décembre 2016.

**Mr. NIMAGA Saadou** : Nous allons distribuer les copies à tous les membres et s'il y a des commentaires, on attend les réactions.

Une commission dirigée par El hadj THIAM a déjà travaillé là-dessus.

### **Point 7 : Divers**

**Mr. DIABY Mamadou:** Nous avons distribué des copies d'un document ce matin sur lequel, on doit travailler et rendre compte avant le 31/12/2016. Il s'agit de la Politique du groupe sur les Données Ouvertes.

**Mr. Aboubacar Akoumba DIALLO :** A l'université nous avons 75 Etudiants bénéficiaires de 75 bourses dont 25 spécialisés dans les industries extractives, 25 en droit de l'homme et 25 pour la paix. Ces étudiants (spécialisés dans les Industries Extractives) demandent de l'aide, surtout intellectuelle à tous les membres du Comité de Pilotage. Je fais donc un plaidoyer en leur faveur.

**Mr NIMAGA Saadou :** Mr Akoumba, je fais mienne du plaidoyer en faveur de ces Etudiants. C'est une très bonne chose.

Concernant le Rapport 2014, il est mis au défi. Je veux savoir s'il est validé et adopté formellement ?

### **" Adopté et Validé formellement par ovation"**

Je remercie tous les participants et souhaite une année de bonheur dans la vie personnelle et professionnelle à chacun de vous ainsi qu'à notre pays. Je souhaite à tous beaucoup d'argent.

Quant au Rapport 2015, la commission dirigée par Mr Abdoul Karim est reconduite avec l'appui des volontaires. La commission se retrouve le 05/01/2017 à la Primature. Merci.

### **III- CONCLUSION :**

Au terme de ses travaux, le Comité est parvenu aux conclusions suivantes :

- 1) Le Comité a pris bonne note de la communication de Dr Marie MAZALTO sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Il est prêt à apporter sa contribution dans la

définition de la politique nationale sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises ;

- 2) Le Comité a adopté le Procès-verbal des réunions du Comité de Pilotage du 07/12/2016 et du 14/12/2016 ;
- 3) Le Comité invite le Commission ad hoc pour examiner le Rapport du cabinet CAC 75 portant sur la revue Institutionnelle de l'ITIE – Guinée, à se retrouver dès le 29 décembre 2016 à 10h au bureau du Secrétaire Exécutif ;
- 4) Le Comité a validé le Rapport ITIE – Guinée 2014 et se félicite d'avoir publié ledit Rapport avant la date butoir du 31 décembre 2016;
- 5) Le Comité a décidé de reporter la publication du Rapport ITIE – Guinée 2015 en vue d'une réduction notable des écarts. La Commission ad hoc présidée par Mr. Abdoul Karim SYLLA se réunira le 05 janvier 2017 à 10 h à la primature pour approfondir l'examen du Rapport ITIE- Guinée 2015 et rendre compte à la prochaine réunion du Comité de Pilotage.

**Séance Levée à 14 heures**

**Le Rapporteur**



**Mr. DIABY Mamadou**

**Le Président**



**Mr. NIMAGA Saadou**